

Règlement simplifié du Trophée Essonne Jeunes en simple *Minimes et Cadets*

Ce document reprend les grands principes du règlement complet du TEJ dans une version simplifiée, destinée à améliorer la compréhension. En cas de doute ou d'information manquante, merci de vous référer au règlement complet.

Le Trophée Essonne Jeunes (TEJ) est une compétition officielle en simple organisée par le Comité départemental de Badminton de l'Essonne.

Dates

- TEJ 1 : dimanche 5 décembre 2021
- TEJ 2 : dimanche 23 janvier 2022
- TEJ 3 : dimanche 15 mai 2022

Catégories

- Minime(tte) : né(e) en 2008 et 2009
- Cadet(te) : né(e) en 2006 et 2007

Organisation

Le comité ouvre les inscriptions et envoie les feuilles d'inscriptions aux clubs 4 semaines minimum avant la compétition.

Chaque TEJ est découpé en 4 niveaux :

- Challenger 2 = base de la pyramide
- Challenger 1
- Espoir
- Elite = niveau le plus élevé

Chaque niveau débute par une phase en poule puis se poursuit par une phase en élimination directe. Les joueurs sont répartis dans le tableau en élimination directe par tirage au sort, en respectant les têtes de séries 1 et 2.

A son arrivée à l'heure de convocation (une heure avant l'heure du premier match), les joueurs doivent venir se présenter à la table de marque.

A son départ, ou en cas d'absence entre deux matchs, les joueurs doivent demander l'autorisation à la table de marque.

Sélection

pour les 3 TEJ :

Les jeunes sont placés par niveau en prenant en compte leur CPPH au moment de la clôture des inscriptions : les 15 joueurs inscrits les mieux classés composent le groupe « Élite », les quinze suivants composent le groupe « Espoir » etc.

Le tableau suivant récapitule le nombre de sélectionnés par catégorie et par niveau.

	Minime	Minimette	Cadet	Cadette
Elite	15	12	15	15
Espoir	15	12	15	15
Challenger 1	15	15	15	15
Challenger 2	Inscriptions supplémentaires	Inscriptions supplémentaires	Inscriptions supplémentaires	Inscriptions supplémentaires

Le comité départemental se réserve toutefois le droit de modifier cette répartition.

Volants

Le comité départemental fournit les volants :

- plastique pour les joueurs classés, P11 et/ou P12 dans les 3 disciplines (simple, double et mixte)
- plumes à un joueur classé, P11 et/ou P12 (dans les 3 disciplines), lorsque ce dernier joue contre un joueur classé au minimum P10 (dans l'une des 3 disciplines)
- plumes pour les joueurs classés au minimum P10 (dans l'une des 3 disciplines), seulement après les sorties de poule.

Les joueurs fournissent leurs volants :

- Plumes pour les joueurs classés au minimum P10 (dans l'une des 3 disciplines), pour les phases de poules
- Plumes lorsque deux joueurs classés P11 et/ou P12 dans les 3 disciplines souhaitent, malgré leur classement, jouer en volants plumes

Forfait

Un joueur inscrit doit participer à la compétition du début à la fin.

Un forfait sera jugé volontaire si dans la semaine suivant la compétition, aucune justification valable n'est reçue, soit par mail (à lise.deneuille@badmintonessonne.org) soit par téléphone au siège du Comité Départemental (vendredi suivant la compétition).

En cas de non-participation à la compétition ou départ prématuré sans justification valable, le club recevra une amende 30 euros. Tant que l'amende ne sera pas réglée, le joueur ne pourra pas s'inscrire sur une des compétitions proposées par le comité départemental.

Tenue

Les joueurs doivent avoir une tenue de badminton correcte et règlementaire :

- Un short ou une jupe pour les filles
- Un T-shirt à manche courte
- Des chaussures propres d'intérieur
- Penser à apporter une bouteille d'eau

Arbitrage

Sur chaque TEJ, quel que soit le niveau de jeu (élite, espoir ou challenger) ou la catégorie d'âge, les joueurs seront appelés à arbitrer :

- Les jeunes n'arbitrent que le premier set du match pour lequel ils sont appelés en tant qu'arbitre
- Les jeunes arbitrent tous 1 match (donc 1 set) minimum lors d'une journée de compétition.
- Les jeunes doivent aller arbitrer à chaque fois qu'ils sont appelés par la table de marque
- Tant qu'un joueur est encore en course dans son tableau, il peut être appelé pour arbitrer (dans la limite de 3 matchs maximum)

Pour plus d'explications et de précisions sur ce sujet, nous vous invitons à lire le document « livret arbitrage compétition jeunes 91 » disponible sur le site du Comité www.badmintonessonne.org dans l'onglet compétitions et rencontres / jeunes / TEJ Simple.